

# Compte-rendu du séminaire de restitution du projet DECO AGRO-ECO

Paris – 5 juillet 2018

## Objectifs de la journée :

- Présenter les résultats du projet DECO AGRO-ECO et échanger avec la salle autour d'eux ;
- Mettre en perspective le projet avec deux autres projets MCDR sur des thématiques proches ;
- Faire témoigner un acteur du terrain ;
- Débattre des sujets proposés et soulever des pistes de réflexion.

## Ordre du jour :

- 10h – 10h15 : **introduction de la journée** par Philippe VISSAC, Directeur scientifique, technique et innovation - Acta
- 10h15 - 10h30 : **Rappel du projet et des objectifs de la journée**
- 10h30 - 12h: **Restitution et discussion des résultats du projet DECO AGRO-ECO** par Hélène GROSS, chargée de mission Biodiversité et Agro-écologie et Lise WATIER, chargée de mission DECO AGRO-ECO - Acta
- 12h - 12h30 : **Présentation du projet COLLAGRO** par Marie-Laure BAILLY, responsable projet - FNCUMA
- 14h – 14h30 : **Présentation du projet INNOVEZ BIO** par Ambre SORGATO, chargée de projet - ITAB
- 14h30 - 15h : **Témoignages « terrain »** par David BOUILLÉ, conseiller d'un groupe DEPHY – Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
- 15h15 - 16h45 : **Table ronde « prenons du recul »** pour échanger à partir des résultats du projet et des témoignages précédents, avec des points de vue croisés de différents acteurs :
  - ✚ Anne-Charlotte DOCKES, chef de Département Sociologie de l'élevage / Ingénierie de projets - IDELE
  - ✚ Xavier REBOUD, chargé de mission à la Direction Scientifique Agriculture, UMR Agroécologie - Inra
  - ✚ Émilie RANNOU, responsable relation adhérent-coopérative - Coop de France
  - ✚ Bertrand OMON, ingénieur agronomie et environnement - Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie
- 16h45 - 17h : **Conclusion de la journée** par Pascale RICCOBONI, chargée de mission PEI - DGPE/MAA

## Abréviations utilisées dans le texte ci-dessous :

- AE = agro-écologie
- PPP = produits phytopharmaceutiques

NB : ce compte-rendu accompagne les présentations faites en réunion. Il ne reprend pas les éléments présentés mais synthétise les principaux échanges ayant eu lieu avec la salle suite aux interventions et lors de la table ronde.

### Points discutés lors de la restitution des résultats du projet DECO AGRO-ECO :

*Question* : Dans la présentation, qu'entendez-vous par « groupes informels » ?

*Réponse* : Dans le projet DECO AGRO-ECO, nous définissons les groupes « informels » comme des groupes n'ayant pas de statut défini, en opposition aux groupes GIEE, DEPHY et GO PEI.

*Question* : Dans la présentation, les mots « paysans » et « agriculteurs » sont utilisés. Une distinction est-elle faite entre ces deux termes ? Pourquoi utiliser parfois l'un ou l'autre ?

*Réponse* : Les intervenantes utilisent le terme d'agriculteurs. Le terme « paysans » n'est utilisé que dans les verbatims = la lecture des phrases directement reprises de l'enquête. Il s'agit donc du vocabulaire employé par la personne ayant répondu à l'enquête dont la réponse est reprise mot pour mot dans la présentation pour l'illustrer.

*Question* : Connait-on les formations des animateurs/conseillers ayant répondu à l'enquête ?

*Réponse* : Non. C'est un des manques identifiés dans l'information recueillie. Il aurait effectivement été intéressant de poser des questions sur le profil des répondants afin de pouvoir en déduire une typologie plus poussée des animateurs : leur formation, âge, profil...

*Question* : Quelle reconnaissance pour les collectifs ?

*Réponse* : Le financement permis par l'appartenance à un collectif est bien sûr essentiel mais ce n'est pas toujours le but principal des agriculteurs, parfois la reconnaissance du consommateur, la « fierté » personnelle sont des moteurs pour se mettre en collectif.

*Problématique soulevée par un des participants sur les difficultés du métier d'animateur* : Au poste d'animateur, il y a un fort turn-over donc un besoin constant de formation pour les nouveaux arrivants. De plus, les temps de projet sont souvent courts (3 ans). Ces conditions augmentent les difficultés d'accompagnement des collectifs.

*Commentaire d'un des participants lorsque l'on aborde les canaux d'information utilisés par les animateurs pour acquérir des références techniques* : Les échanges entre animateurs fonctionnent bien, ils en sont demandeurs et il y a de très bons retours à ce sujet. Cependant, pour se rendre à ces rencontres, les animateurs ont besoin d'être soutenu par leur hiérarchie (que ces temps d'échange soient inclus dans les missions du poste par exemple) ce qui n'est pas toujours le cas selon les structures.

### Points discutés lors de la présentation du projet COLLAGRO :

*Question* : Quelle est la définition « d'échelle territoriale » dans le projet ?

*Réponse* : COLLAGRO considère le territoire comme une entité géographique sur laquelle évolue de nombreux acteurs (agriculteurs, associations de protection de la nature...) qui ont des objectifs communs de préservation de ce territoire.

*Question* : A quel niveau ont été faites les préconisations pour les pouvoirs publics ?

*Réponse* : Les préconisations ont été faites :

1. En 2017 : lors d'un groupe de travail auprès du BDA (bureau de développement agricole)
2. En 2018 : au séminaire COLLAGRO du 28/06/2018, avec l'intervention d'Hélène AUSSIGNAC sur le PDR Rhône Alpes (Association des Régions de France)

### Présentation du projet INNOVEZ BIO :

*Commentaire d'un des participants* : Un travail sur la capitalisation des GIEE est engagé au niveau national. Des liens pourront être établis entre INNOVEZ BIO et cette initiative afin de garantir la cohérence et la mise à disposition des informations recueillies.

### Témoignage terrain : description du groupe et réflexions soulevées

#### **Contexte et description du groupe :**

M. Bouillé anime un groupe DEPHY de 12 agriculteurs en élevage laitier en système classique maïs/soja/lait maïs avec un fort potentiel « herbe » qui n'est pas valorisé au départ du projet en 2011. A ce moment, le groupe se trouve dans un contexte économique changeant, c'est le contexte laitier « d'après quota ».

Le groupe travaille sur la thématique de l'autonomie protéine (pour le lait) et azotée (sol).

#### **Réflexion sur l'accompagnement au changement de pratiques :**

Dans son exposé, M. Bouillé utilise le terme de « cimentation ». Qu'entend-il par-là ? Ce qu'il appelle la « cimentation », c'est la construction du groupe : la convivialité indispensable à son bon fonctionnement et le travail (= chaque membre du groupe doit avoir de la matière à apporter). La confiance entraîne le partage qui entraîne la vie du groupe, et donc des avancées.

Au départ, les agriculteurs du groupe sont davantage dans le « E » que dans le « S » de la grille ESR (Hill et Mc Rae, 1995)<sup>1</sup> → C'est important pour mettre le groupe en mouvement. Par exemple, pour la réduction des produits phytopharmaceutiques :

- E = passage de 3 traitements/an à 1 traitement/an
- S = insertion de mélanges variétaux pour avoir plus de robustesse

Lorsque l'on aborde l'introduction de mélanges variétaux sur les parcelles, M. Bouillé cite le projet Wheatamix (INRA), qui est un projet de recherche de l'ANR Agrobiosphère (2014-2018), sur les mélanges variétaux.

Le changement s'opère différemment selon les agriculteurs :

- Les agriculteurs « moteurs » y vont facilement. Diminution de 50% des IFT sans diminution de rendement.
- Les « suiveurs » ont besoin de plus de temps, ils regardent puis finissent par changer leurs pratiques lorsqu'ils se rendent compte que ça a fonctionné chez les autres et que les rendements se maintiennent.

Les paramètres à prendre en compte pour envisager la re-conception de système :

1. L'exigence du système : ici, beaucoup d'herbe autour des bâtiments et du maïs (qui nécessitent globalement peu de traitements). En agrandissant les exploitations, certaines terres se retrouvent éloignées et leur gestion devient plus complexe (présence de route par exemple)
2. Le profil de l'agriculteur : un jeune agriculteur (endetté car il vient de se lancer) peut avoir du mal à changer tout son système.

#### **Questions :**

1. *Quel(s) débouché(s) pour les céréales produites sur ces exploitations ?* Ici, on produit du blé fourrager donc il n'y a pas de problème de débouché (auto-consommation). Néanmoins, cela pose la question de l'importance de l'aval et de la création de filière. Cette question sera reprise lors de la table ronde.
2. *Le changement est-il influencé par l'importance de la technique que l'on modifie ?* Ici, les membres du collectifs sont plus éleveurs que céréaliers donc oui, les céréales ne sont pas

---

<sup>1</sup> Hill S.B., Mac Rae B.J., 1995, *Conceptual framework for the transition from conventional to sustainable agriculture*, Journal of sustainable Agriculture, 7, pp. 81-87

l'atelier principal des exploitations (bien que, les fermes s'agrandissant l'importance de l'atelier céréales augmente). Cependant, tous les cas de figure sont possibles : certains changent les ateliers majeurs de leur exploitation sans se poser de questions, d'autres vont mettre beaucoup de temps pour changer des techniques « mineures » en terme d'impact sur l'exploitation.

#### **Éléments déclencheurs du changement :**

Les agriculteurs du groupe ont rencontré d'autres agriculteurs qui ont opéré un changement réussi avec au départ des freins techniques (faire traverser la route au bétail...) et psychologiques au moins aussi importants que les leurs. Ils voient que « *c'est possible* » et font sauter les verrous.

Ces personnes ont un slogan choc « *marre de payer tout le monde sauf nous !* »

*Idée proposée par M. Bouillé* : mettre en place une banque de données pour recenser les exploitations pilote à faire visiter aux agriculteurs motivés pour changer leurs pratiques.

#### **Résultats du projet et suite :**

En 2016, le groupe s'est réengagé. Ce réengagement a pour but de faire le tri entre les agriculteurs qui souhaitent sortir du groupe et ceux qui souhaitent y entrer et également de redonner une direction, des objectifs clairs.

Des changements qui s'inscrivent dans le temps long :

En 2017, 10 agriculteurs réduisent leur utilisation de PPP.

Au final, il aura fallu 5 ans (2012 – 2017) pour amener la majorité des agriculteurs du groupe à réduire leur utilisation de PPP. Cette durée est valable pour un levier « simple » qui présente beaucoup d'atouts pour les agriculteurs (diminution des charges). Cela se traduit par une réduction de 30% des PPP (objectif DEPHY -50%). Plusieurs agriculteurs sont au-delà mais pas la totalité.

La table ronde « prenons du recul » :

**Le décroisement : Quelle place des acteurs non-agricoles ? Quelles interactions avec l'amont/l'aval, les citoyens, les consommateurs ?**

**L'entrée « Filière » : comment apporter de la valeur ajoutée à des produits conçus par des systèmes de production agro-écologiques ? Quelle reconnaissance et différenciation pour ces produits ?**

Actuellement, les filières sont basées sur le rendement. La question se pose donc de savoir comment valoriser l'agro-écologie au niveau des marchés : avec un label, comme l'agriculture biologique ?

En aval, quelques grands groupes se lancent dans ce marché. Par exemple, l'enseigne Mc Donald contractualise avec des agriculteurs en production agro-écologique et les agriculteurs en sont contents. Dans le même sens, de grands distributeurs montent des filières agro-écologiques (en vin, blé) avec des agriculteurs « mûrs » sur des territoires innovants. Ainsi, les filières bougent vite et peuvent être un levier fort du développement de l'AE, ce n'est pas que du greenwashing.

Un autre exemple est celui d'un distributeur qui crée une charte des bonnes pratiques pour les agriculteurs avec lesquels il contractualise pour l'achat de blé dans laquelle il promeut la diversification des cultures. Mais il y a un manque de cohérence car au final il n'achète aux agriculteurs que le blé avec une plus-value ! Quels débouchés pour les autres cultures ? Comment assurer aux producteurs que leurs autres cultures seront aussi valorisées en tant que productions issues d'un système « agro-écologique » ?

Enfin, l'exemple de MIDI PORC la filière porcine d'Occitanie géré de manière agro-écologique à l'échelle de la filière a également été évoqué par une personne présente dans la salle. En s'organisant à l'échelle de la filière, les 600 éleveurs porcins ont réussi à créer un projet pérenne.

Cependant, l'entrée par filière pose deux problématiques :

- Le marché n'est pas que français mais mondial. Par exemple, 50% des céréales sont exportées. Pour ces filières, il est plus difficile d'activer les leviers agro-écologiques car les enjeux ne sont pas les mêmes. Il faut cependant noter que pour l'Europe, les questionnements et les enjeux sont très similaires à ceux de la France.
- L'équilibre entre l'offre et de la demande : En Pays de la Loire, les éleveurs sont très nombreux à vendre de la viande en vente directe, le prix a donc chuté.

### **Lien au consommateur : tous des consom'acteurs ?**

La question de l'AE doit être traitée AVEC les citoyens/consommateurs mais par PAR eux. En effet, l'AE ne « parle pas » au grand public car même pour la profession il est difficile de donner une définition précise et partagée par tous. En revanche, la remise en question des façons de s'alimenter (mondialisation, bien-être animal) est partout. Ainsi, l'AE ne parle pas mais ces principes en eux-mêmes sont connus et répondent à des préoccupations de plus en plus prégnantes.

La relation aliment – consommateur est complexe car il existe une ambivalence entre :

1. Les différentes façons de penser de chacun (hétérogénéité)
2. La dissonance = l'écart entre ce que l'on pense et la façon dont on le met en œuvre dans son action d'achat (on n'a pas le temps de faire ses courses, on va au plus rapide, c'est souvent au final le prix qui est le critère principal qui motive l'achat)

Au sein des consommateurs, il y a plusieurs façons de penser :

- L'approche économique : ils sont soit favorables à la compétitivité mondiale soit ils ont peu de moyens économiques
- L'approche alternative : ils connaissent un peu l'agro-écologie et cherchent à consommer de qualité (bio, local...) → AMAP, magasins de producteurs...
- La majorité = Ceux qui sont incertains, inquiets : ils sont sensibles au respect de l'animal (en augmentation) et à l'environnement (moins important qu'animal, la tendance s'inverse). Ils ont conscience d'être en dissonance et peuvent basculer d'un côté ou de l'autre selon les sollicitations.

Le problème est qu'à force d'acheter pas cher et d'y être incité par la publicité, cela risque d'augmenter l'insatisfaction du modèle et donc d'augmenter la fracture consommateurs/producteurs.

### **L'entrée « Territoire » : en plus des produits, les systèmes agro-écologiques fournissent des services environnementaux aux acteurs des territoires. Comment évaluer ses services ? Comment les reconnaître et rémunérer les agriculteurs pour ces services rendus au collectif ? Qui paye ?**

Certains gains directement liés à l'acte de production sont relativement simples à mesurer (grandeurs économiques, rendements) mais les services environnementaux que fournit l'agriculteur « agro-écologique » à lui-même (augmentation de la fertilité des sols par exemple) et aux acteurs du territoire dans lequel il se situe voire à la société en général (épuration des eaux, lutte contre le changement climatique...) sont beaucoup plus complexes à estimer. Pour certaines grandeurs (service de pollinisation par exemple), on ne sait même pas exactement à qui elles bénéficient. Est-ce un bien commun ? Les agriculteurs et les autres acteurs profitent d'un service gratuit et doivent se partager la ressource.

Dans certaines situations, le service est reconnu et monétarisé. C'est par exemple le cas de Vittel qui paye les agriculteurs exploitant dans son bassin d'alimentation de captage pour qu'ils mettent en place des pratiques vertueuses nécessaires au maintien de la bonne qualité de l'eau.

Mais, qui paye pour la qualité de l'air, l'entretien des haies ? Peut-on en donner gratuitement l'utilisation à quelqu'un ?

Un autre exemple, est celui des agriculteurs qui font disparaître les zones humides par drainage. Ces zones humides disparues étaient une ressource qui apporte à tous, les agriculteurs sont donc redevables à la société ? Qui aurait pu/dû payer pour les inciter à conserver des systèmes garants du maintien et de la bonne gestion de ces zones humides mais potentiellement moins performants en termes de rendements, plus coûteux en temps de travail, etc.

Ainsi, pour développer l'agro-écologie il faut rendre visible les aménités qu'elle apporte aux individus et à l'Etat et leur reconnaître un devoir de participer aux efforts menés par les agriculteurs pour fournir et conserver les biens communs.

Reconnaître l'agro-écologie comme pourfendeuse de services environnementaux, implique d'élargir le cercle de ceux qui ont un avis à donner sur les modes de production et la conduite des systèmes : collectifs, chasseurs, agence de l'eau, association de protection de l'environnement... Le modèle agricole sur un territoire donné ne doit plus être défini entre acteurs agricoles mais concerner tous les utilisateurs de ce territoire.

Une personne de la salle cite une initiative qui illustre bien ce rapprochement nécessaire entre agriculteurs et autres acteurs d'un territoire. Il s'agit du PAT (projet alimentaire de territoire). Celui-ci est un moyen pour créer des liens entre les acteurs des territoires (Chambre d'agriculture, ADDEAR...) qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Ce projet politique permet le développement des productions locales (mise à disposition d'outils d'abattage etc.) et met en réseau les réseaux !

Une autre réaction de la salle est le constat que les agriculteurs sont souvent stigmatisés sur les questions environnementales, mais la question de la ressource nous concernant tous, il y a également des attentes sur les consommateurs, les citoyens... pour préserver également ces biens communs et respecter les « outils » de travail des agriculteurs (maintien des services écosystémiques, du bon état des milieux...) : c'est la notion de réciprocité.

La production de services environnementaux permise par l'AE a besoin d'être explicitée aux agriculteurs pour qu'ils voient ces aménités (l'intérêt de la zone humide pour la rétention de l'eau en été), et que ces intérêts ne sont pas seulement économiques (mais sociaux, environnementaux...). Le réchauffement climatique est parfois sous-estimé par les agriculteurs, alors qu'ils en payent déjà les conséquences. Ces enjeux sont de plusieurs niveaux :

- Local (voire très local) vs global (le dérèglement du climat)
- Personnel vs collectif. La qualité des sols est un enjeu à la fois personnel et collectif

Pour engager un changement de pratiques, il faut donc une combinaison d'enjeux (santé, biodiversité, économique...). Les premiers à se lancer sont ceux qui ont intégré ces enjeux dans leur projet d'exploitation.

**L'innovation : Comment favoriser le changement de pratiques/de systèmes ? Comment détecter les innovations ? Les groupes GIEE, DEPHY... sont-ils des sphères d'innovation ? Quelle articulation entre accompagnement individuel et collectif?**

#### **L'innovation en agro-écologie :**

Avant d'instiller le changement au niveau des agriculteurs, il faut le faire au niveau des conseillers. De plus, on butte sur le fait que les solutions AE nécessitent une vision plus systémique aussi bien au sein des agriculteurs que dans la recherche (complexe à mettre en place et qui fait intervenir de nombreux

facteurs). Elles nécessitent un décloisonnement entre filières et spécialités au niveau du conseil technique et de la R&D. Ainsi, le changement demande du temps.

De plus, innover, c'est perturber les normes. Cela implique toujours une prise de risque. Qui le prend ? Peut-on partager ce risque pour limiter l'impact économique sur les exploitations agricoles ?

Dans d'autres cas, les innovations existent mais ne se déploient pas. Par exemple, un outil de biocontrôle pour « taguer les noisettes » : un insecte (le Baladin, de la famille des charançons) fait des trous dans les noisettes pour y pondre, lorsque c'est fait il la « tague » pour éviter qu'un autre y pondre à son tour. Pour limiter ce ravageur, on pourrait donc manuellement taguer les noisettes. On peut aussi lâcher des femelles stériles qui vont pondre dans les noisettes (et donc les taguer) mais le vers ne se développera jamais. → Pourquoi ces techniques ne sont pas actuellement mises en œuvre ? Aucun agriculteur n'a « *les reins assez solides* » pour le lancer et aucun institut la volonté de développer cette offre. Cela pose la question de la structuration par filière pour limiter les prises de risque en se lançant à plusieurs.

### **Le numérique :**

Il y aura des changements de fond qui arriveront dans tous les cas, donc autant « *prendre le train en marche* ». Les outils d'aide à la décision sont majeurs actuellement mais ne sont pas profilés pour des stratégies de long terme, qui sont pourtant inhérentes au développement de l'AE. Les outils numériques sont et doivent rester des outils au service d'un objectif (ici la transition agro-écologique) et ne pas devenir des objectifs en soi. Ces outils ne sont ni « bons », ni « mauvais » c'est l'usage qui en est fait qui détermine leurs atouts et limites. Ceux-ci sont évalués au regard de l'atteinte ou non de l'objectif fixé et c'est souvent la définition de celui-ci qui pose question.

Par exemple, un outil pour calculer l'eau dans le tissu des plantes : On peut prévoir les manques de la plantes et savoir en quelles quantités irriguer. Mais l'important est de se mettre d'accord sur les objectifs recherchés : quelle est la quantité d'eau idéale pour la plante ? Est-ce qu'on considère que c'est lorsqu'elle est à saturation ou est-ce qu'on arrête un peu avant etc. ?

Ainsi, le numérique oui mais bien utilisé. Par exemple, en santé humaine le numérique est utilisé depuis plusieurs années et a accompagné l'amélioration des pratiques de santé et de la prise en charge.

### **Deux modèles du changement de pratiques :**

Il existe deux chemins pour changer un système :

- Le chemin « radical » : le modèle se transforme rapidement en engageant une petite partie des agriculteurs qui vont loin dans leur re-conception.
- Le chemin « incrémental » : le modèle se transforme progressivement et peut alors engager un plus grand nombre d'agriculteurs.

On peut se demander, arrive-t-on au même endroit par les deux chemins ?

Il n'y a pas un modèle meilleur que l'autre, certains se retrouveront mieux dans l'un des deux. Les deux modèles sont importants car on ne pourra jamais avoir toutes les exploitations agricoles qui passent par le chemin radical. Donc le chemin incrémental permet de rallier les « autres » à l'AE.

Bien évidemment, il existe également une infinité de possibilités entre ces deux chemins.

### **Conclusion de la table ronde :**

Pour en revenir à l'animateur, c'est à la fois celui qui fait et celui qui n'y peut rien = rôle à la fois crucial et ambigu. On pourrait se poser la question, comment et pourquoi un animateur est content ? La réponse à cette question donne des pistes pour l'amélioration des conditions du métier d'animateur/conseiller de collectifs d'agriculteurs.

Les questionnements soulevés par ce projet et abordés lors de cette table ronde sont fondamentaux et sont les « ferments » pour la suite de l'AE.